

## Communiqué

### Le GHT Paris – psychiatrie & neurosciences vient de créer le premier pôle inter-établissements de France, dénommé Pôle Précarité

Cette démarche innovante puise dans l'expertise des professionnels de la communauté professionnelle du GHT Paris, déjà mise en œuvre dans ce domaine au sein de la CHT pour la psychiatrie parisienne, et auparavant encore au sein du Réseau Psychiatrie & précarité depuis 2003.

Il s'agit de l'un des axes prioritaires de santé publique prescrit par l'ARS Ile de France, et de l'une des filières du Projet Médical Partagé du GHT Paris. La mise en place d'un pôle inter-établissement crée en effet les conditions et l'opportunité d'apporter une réponse territoriale, coordonnée, structurée, identifiée, aux populations les plus défavorisées, et ce à l'échelle d'une capitale européenne.

#### Composition du Pôle :

- Un chef de Pôle :Dr Alain Mercuel
- Un cadre socio-éducatif
- 6 équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP) issues des établissements composant le GHT, rassemblées maintenant sur Sainte-Anne et Maison Blanche<sup>1</sup>
- La Permanence d'Accès aux Soins Somatiques en milieu psychiatrique (PASS Psy)
- Les Ateliers et Chantiers Thérapeutiques
- Une unité fonctionnelle de recherche, formation, enseignement sous la responsabilité d'un PU-PH
- Les professionnels sanitaires mis à disposition du dispositif « Un Chez soi d'abord »

Total 37 ETP

**Quels publics sont visés ?** La file active annuelle des EMPP parisiennes comprend 1500 personnes et cible une population parisienne de sans-abris évaluée à 30 000 personnes. Pour mémoire, chaque soir 7000 personnes sont orientées par le département vers des hébergements d'urgences et 1000 personnes dorment à la rue sans recourir aux dispositifs ponctuels d'accueil.

L'enjeu déterminant du pôle précarité consiste à structurer la réponse sanitaire et sociale apportée aux publics précaires, en lien étroit et coordonné avec les dispositifs de droit commun : psychiatrie de secteur, services d'urgences, services somatiques...Du soin à la défense des droits (citoyenneté, logement...) les équipes du Pôle constitueront à terme un guichet unique parisien, bien identifié, à destination des partenaires œuvrant dans la rue (Samu social, associations,...). Le pôle œuvre à différents niveaux : prévention, détection, l'orientation, aide à la réinsertion. Les équipes délivrent également expertise et conseil en matière de repérage des problématiques, d'identification des bons

---

<sup>1</sup> Comprenant notamment des équipes issues des hôpitaux Saint-Maurice et du GPSPV ayant intégré Maison Blanche

acteurs à destination des SAU, de la psychiatrie de secteur et des associations impliquées dans la lutte contre l'exclusion.

La création du Pôle obéit donc à une volonté de l'ensemble des acteurs concernés de développer une communauté d'action efficace et adaptée aux spécificités des personnes présentant des troubles psychiques et souffrant d'exclusion, au carrefour du sanitaire et du social, en s'appuyant notamment sur une compétence clinique expertale reconnue. Aujourd'hui, la gouvernance et la composition du Pôle sont installées et effectives et s'attellent désormais à l'écriture de leur projet de règlement intérieur.

Le Pôle Précarité du GHT-Paris démontre ainsi une capacité de coopération pluridisciplinaire qui s'inscrit pleinement dans la philosophie de la « filière de soins ». Avec les EMPP adresseurs sur le terrain de patients, la PASS Psy, qui favorise l'accès aux soins somatiques et aux droits des personnes suivies en psychiatrie et les programmes réhabilitants tels un Chez soi d'abord ou les chantiers thérapeutiques, c'est une offre de soins globale, d'amont en aval, qui est pensée et mise en œuvre de manière unifiée sur un territoire vaste.

\*\*\*\*\*

Contact : [f.patenotte@ch-sainte-anne.fr](mailto:f.patenotte@ch-sainte-anne.fr)

Directrice de la Communication du GHT Paris

#### **A propos du Groupement Hospitalier de Territoire Paris-Psychiatrie & Neurosciences:**

Anciennement dénommé Communauté Hospitalière de Territoire pour la psychiatrie parisienne, le GHT Paris rassemble le Centre Hospitalier Sainte-Anne- dont le Pôle Neuro-Sainte-Anne, l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche, et le Groupe Public de Santé Perray Vacluse. Les secteurs de psychiatrie des Hôpitaux de Saint Maurice et l'Association de Santé Mentale du 13e arrondissement de Paris lui sont associés. Ces établissements sont autonomes et ne font pas partie de l'Assistance publique- Hôpitaux de Paris, mais entretiennent d'étroits liens de collaboration avec l'institution.

Il s'agit de la première stratégie publique de groupe dédiée spécifiquement à la psychiatrie adulte et infanto-juvénile et aux neurosciences. Le Groupement œuvre à 4 niveaux : la proximité et le secteur, le niveau du territoire (<200 000 habitants), le niveau de la Ville-Département, et enfin le niveau régional.

Il regroupe 130 structures réparties sur 75 sites, soit les 25 secteurs qui couvrent l'ensemble du territoire de santé de la capitale. Avec une file active totale de 76 400 patients, c'est 1 parisien sur 40 qui a recours aux services du GHT Paris.

Ses missions se concentrent autour de 5 objectifs clés, en lien avec la politique sanitaire francilienne, dans une volonté de réduction des inégalités de santé : proximité, coordination, partenariats, innovation et qualité.

Les trois établissements membres du Groupement sont depuis 2014 en « Direction commune », c'est-à-dire que leur gouvernance et leurs ressources sont mutualisées. Il s'agit d'un ensemble de 5800 personnels dont 600 médecins, avec un budget cumulé d'environ 450 M€.